

COMPTE RENDU DU CTL DU 11/03/2021

Les élus Solidaires ont participé au Comité Technique en visio conférence ce 11/03/2021. Vous trouverez la déclaration liminaire de cette réunion sur notre site.

<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/050/> .

PONTS NATURELS :

En introduction le sujet des ponts naturels a été abordé et le choix des Vendredi 14 Mai et Vendredi 12 Novembre 2021 validé.

ACCUEIL des SIP :

La Direction a introduit le sujet sur l'offre multi canal, le développement de l'accueil visio, (aussi bien dans les MSAP, que dans nos locaux) et la validation des nouveaux horaires d'ouverture au public. Devant cette offre alléchante sur le papier, Solidaires 05 a pointé le manque de moyens et d'effectifs pour être sur tous les fronts, en assurant les missions traditionnelles (contentieux, relance, mise à jour).

Les agents des Finances publiques devront multiplier les prouesses pour à la fois honorer l'accueil généraliste, l'accueil sur rendez-vous , l'amplitude augmentée de la réception téléphonique (30 heures hebdo), sans oublier l'obligation de réponse aux E contact sous huit jours.

Solidaires a dénoncé ce projet utopique, et insisté sur un accueil de plus en plus éloigné des usagers, creusant ainsi les inégalités sur le plan humain et géographique. Pour Solidaires, l'utilisateur doit pouvoir choisir le mode de communication approprié à ses souhaits.

Le Directeur a ensuite évoqué la montée en puissance des Centres de contact, exemple non probant pour nos élus puisque les Sip devront décharger partiellement les Centres de contact lors de la prochaine campagne IR, comme ce fut déjà le cas en Octobre.

Sur la réception à la cité Desmichels, SFP 05 a exprimé ses inquiétudes sur la concentration des usagers à l'heure de fin d'accueil, notamment à travers la Campagne IR sur laquelle aucune orientation sur le mode de fonctionnement n'est arrêtée à ce jour. (compte tenu de la situation sanitaire actuelle).

Devant une politique ambitieuse, mais éloignée de la réalité du terrain, et surtout **sans moyens**, nos Elus ont voté contre le projet de l'administration.

REORGANISATION DU SIE DE GAP :

Le futur ancien responsable du SIE a décliné son organisation à travers un long monologue.

Une organisation oscillant entre polyvalence et spécialisation, déjà en place dans les faits, et reposant sur la constitution de deux équipes assurant la GESTION (Obligations déclaratives, CFE/IS, Accueil public) et le SUIVI (Accueil téléphonique, Relance, Taxation d'office et Recouvrement). Fort d'avoir trouvé cette nouvelle martingale, le responsable du SIE s'est réjoui du mode de fonctionnement actuel qu'il convient à notre sens de nuancer.

Cette organisation pourrait être remise en cause par le développement d'un Pôle de recouvrement généraliste, et n'a pas vocation à priori à s'étendre au SIE d'Embrun. (question posée par nos élus).

La réponse ambiguë du DDFIP laisse cependant la porte ouverte à toutes les hypothèses dans l'avenir.

OBSERVATOIRE INTERNE :

Les résultats d'un sondage Ipsos de 2019 sur l'Observatoire interne dans le 05 avec un modeste taux de participation (36%) sont pour Solidaires sans équivoque sur le malaise actuel dans nos services. Rythme des réformes trop rapide, Baisse de motivation, Pessimisme Ambiant, Absence de valorisation et de reconnaissance, changements subis (Pour les Cadre A+, 96 % ne se considèrent pas comme acteur du changement), un inventaire à la Prévert édifiant sur lequel le DDFIP a eu bien du mal à trouver des motifs de satisfaction. Au-delà du constat, Solidaires a demandé quelles solutions et traitement seraient proposés. Hélas au-delà du NRP, « Notre Professeur Raoul local » n'a pas trouvé le traitement adéquat.

BASCULE DU RECOUVREMENT FORCE DES CREANCES PATRIMONIALES : (SIE ET PRS en lien avec le SPFE) :

Dans un souci de sécurité juridique et organisationnelle du recouvrement forcé des créances patrimoniales à fort enjeu, le Recouvrement de ces charges est désormais dévolu aux SIE et PRS. La question du calibrage et de la volumétrie a été posée, une réponse nous sera apportée ultérieurement sur le sujet.

FONDS DE SOLIDARITE :

SFP 05 avait demandé à ajouter à l'ordre du jour cette question majeure dans la période actuelle. Notre organisation a déploré le recrutement de 250 contractuels au niveau national (4 en local) alors que la DGFIP supprime des milliers d'emplois chaque année.

Avec une formation réduite, un aspect déontologique incertain, nos élus dénoncent l'évolution suivie par notre administration (recours massif aux contractuels en lieu et place d'une pérennisation de nos emplois). Par ailleurs nos élus ont mis en avant le volume des demandes du Fonds de Solidarité traité par nos agents, avec une technicité accrue, et évolutive (8196 Entreprises concernées et 84 Millions d'Euros).

Dans ce contexte économique et social explosif se pose également le problème de l'anonymat des agents pris pour cible en cas de rejet des demandes, dans les échanges mails ou téléphoniques divulgués notamment sur les réseaux sociaux. Le DDFIP a répondu sur ce sujet être intervenu dans le Dauphiné Libéré, et des plaintes ont été déposées par la DGFIP au niveau national en soutien des agents mis en cause.

QUESTIONS DIVERSES :

Solidaires est revenu sur la situation de Briançon suivie depuis plusieurs mois. Le DDFIP reconnaît les difficultés au niveau local, notamment sur le recouvrement, et annonce la désignation imminente d'un nouveau Responsable au 01/05/2021. Il se félicite des avancées au niveau de la cellule foncière. Pour Solidaires, la Direction doit au maximum soutenir nos collègues dans des conditions d'exercice difficiles, en lien qui plus est avec la crise sanitaire.

Pour l'amiante, un deuxième appel d'offre est en cours pour des travaux normalement programmés fin d'année 2021 (les travaux commenceraient par la totalité du troisième étage).

Sur Embrun, la chef PPR a évoqué la possibilité de reloger les agents du site vers de nouveaux locaux en lien avec la Mairie (attente de précisions complémentaires sur la faisabilité du projet).

Sur la notation , Solidaires a sollicité la vigilance de la Direction sur les principes de base notamment l'adéquation entre les tableaux synoptiques et les appréciations littérales. Un rappel sera fait sur le sujet.

VOS ELUS SOLIDAIRES